

Décret

Générale

modern

Décret n° 2011-078/PR/MDN portant création de la Médaille de la Défense du Territoire.

n° 2011-078/PR/MDN

Ministère
MINISTÈRE DE LA DEFENSE

Date de publication
23 mai 2011

Numéro JO
n° 10 du 31/05/2011

Date du numéro
31 mai 2011

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU L'Ordonnance n°79-037/PRE/DEF du 10 mai 1979 portant organisation de la défense

VU Le Décret n°2011-066/PRE du 11 mai 2011 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2011-067/PRE du 12 mai 2011 portant nomination des membres du Gouvernement.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Est créée la Médaille de la Défense du Territoire dont les statuts figurent en annexe du présent Décret.

Article 2

Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH